



En Champagne-crayeuse un système de polyculture élevage avec du maïs et des co-produits

2 associés

140 ha de SAU

462 000 litres de lait

60 vaches Prim'Holstein

110 ha de cultures de vente



STH/SAU : 4 %

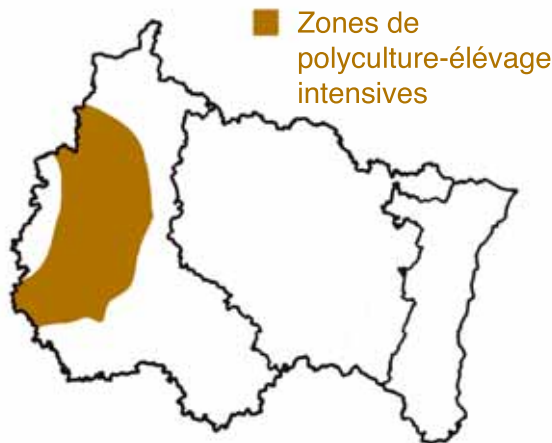
Maïs/SFP : 50 %

Quota/SFP : 15 400 litres

Pâtûre accessible

par vache : 0 are

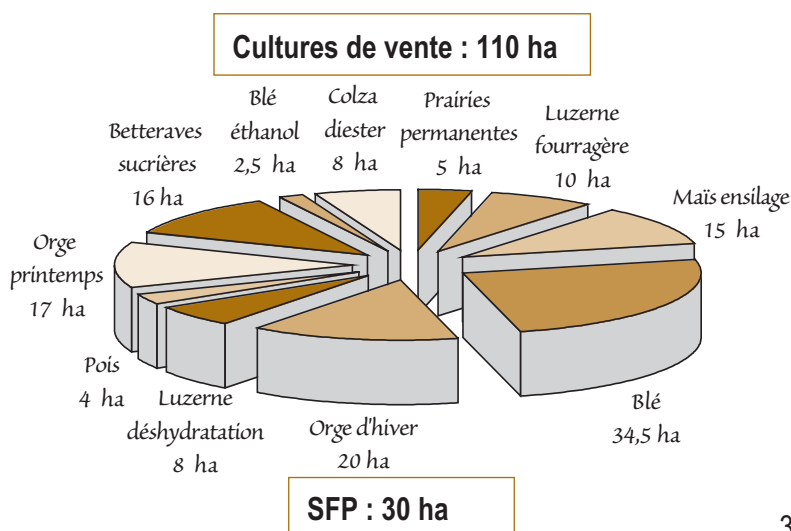
Localisation principale du système



On retrouve ces exploitations dans la plaine céréalière de Champagne Crayeuse. A l'exception de quelques bords de rivière, toute la SAU est labourée. Deux cultures industrielles sont présentes: la betterave sucrière et la luzerne. La luzerne est implantée pour 2 ans. Les 1ères et 2ème coupes sont partiellement récoltées pour les animaux. Le reste est vendu à l'usine de déshydratation. La disponibilité en co-produit est importante (pulpes de betteraves surpressées en grande majorité), ce qui réduit d'autant les besoins en surface fourragère. Le maïs est fréquemment cultivé en monoculture, les surfaces favorables à cette plante étant limitées.

A partir des années 60, la production laitière a subi une forte restructuration dans cette zone à bon potentiel agronomique. Elle est souvent conservée par goût dans des exploitations de taille limitée, ou avec beaucoup de main-d'oeuvre.

Utilisation des surfaces



Productions

Vente de produits animaux

462 000 litres de lait

16 vaches de réforme Prim'Holstein

33 veaux

2 génisses boucherie

Vente de produits végétaux

2 765 q de blé

1 600 q d'orge d'hiver

1 275 q d'orge de printemps

220 q de pois

96 t de luzerne pour déshydratation

1 280 t de betteraves sucrières

155 q de blé éthanol

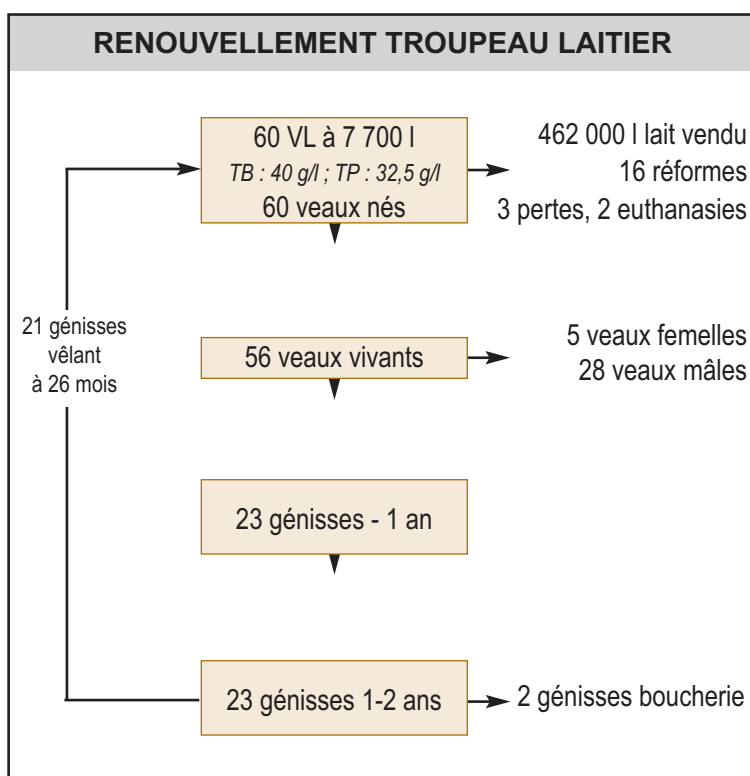
320 q de colza diester

Forces et faiblesses du système

- > Bon potentiel agronomique des surfaces
- > Bâtiment d'élevage fonctionnel et aux normes
- > Disponibilité en co-produit
- > Faible densité laitière dans la région
- > Charge de travail assez importante

Cheptel

84 UGB



> Indicateurs de gestion du troupeau laitier

Vaches laitières

lait/VL/an	:	7 700 l
ensilage maïs/VL/an	:	2,6 tMS
concentré/VL/an	:	1 500 kg
concentré/l	:	195 g
vêlages	:	étalés

Génisses laitières

âge au vêlage	:	26 mois
concentré/génisse élevée	:	450 kg
taux de renouvellement	:	35 %

Pour en savoir plus :

- "La gestion des concentrés dans les exploitations laitières de l'Est de la France" janvier 2004
- classeur "DECELAIT" - fiches R2

Rationnement animal (kg MS/animal/jour)

	Date début	Date fin	Ens. maïs	Ens. luz.	Foin luz.	Pulpe surp.	Paille
Vaches laitières	25 septembre	25 avril	7,5	4		4	1
vaches laitières	25 avril	25 septembre	7,5		4	4	1
Vaches taries	1er janvier	31 décembre	5			3	6
Veaux laitiers 0-12 mois	quantité totale de MS sur la période				450		
Génisses 6-12mois			2	1		1	0,5
Génisses 12-18 mois			3		2	1,5	0,5
Génisses 18-26 mois			4		2,5	2	1
TOTAL fourrages consommés			195 tMS	50 tMS	48 tMS	104 tMS	59 tMS

> Stocks annuels de fourrages conservés nécessaires

5,42 tMS/UGB



Le système fourrager

Utilisation des surfaces en herbe

15 ha

> Au printemps

pâture des autres bovins	5,0 ha	pour	14 UGB	soit	36 ares/UGB
ensilage de luzerne	10,0 ha	à	5,0 tMS/ha	soit	50 tMS

> En début d'été

pâture des autres bovins	5,0 ha	pour	14 UGB	soit	37 ares/UGB
foin de luzerne 2ème coupe	10,0 ha	à	3,0 tMS/ha	soit	30,0 tMS

> En fin d'été

pâture des autres bovins	5,0 ha	pour	7 UGB	soit	71 ares/UGB
foin de luzerne 3ème coupe	10,0 ha	à	2,0 tMS/ha	soit	20,0 tMS

Utilisation des surfaces en maïs

ensilage de maïs	15,0 ha	à	13,0 tMS/ha	soit	195 tMS
------------------	---------	---	-------------	------	---------

Bilan fourrager et sécurité fourragère

> Total des stocks

458 tMS

> Total des besoins

456 tMS

> Indicateurs de gestion des surfaces fourragères

- surface en herbe fauchée en 1ère coupe **67 %** (0 % foin)

- surface en herbe fauchée en 2ème coupe **67 %**

- fertilisation organique
35 à 40 t de fumier/ha épandu sur 15 ha de maïs

- fertilisation minérale

	N/ha	P2O5/ha	K2O/ha
maïs	100	0	0
luzerne	0	100	390
prairie naturelle	30	20	40

- valorisation des surfaces en herbe (luzerne incluse) **8,4 tMS/ha**

- chargement technique **2,81 UGB/ha**

Dans cette zone céréalière, la sécurité du système fourrager passe par un bon rendement en maïs ensilage, et un accès facile aux co-produits.

En cas de pénurie fourragère, le complément peut être assuré par des achats extérieurs supplémentaires. Sur le court terme la surface récoltée en luzerne pour le cheptel laitier peut être augmentée

Critères d'autonomie alimentaire du système

fourrages	78 %
concentrés	22 %
UFL	64 %
MAT	50 %

Ces exploitations ne sont pas autonomes en fourrages. Le complément est assuré par l'achat de co-produits énergétiques.

Dans leur majorité, elles utilisent les céréales produites sur l'exploitation. Comme la part d'herbe est peu importante, l'autonomie protéique de ce système est faible.



Cultures, bâtiments, environnement, travail

Éléments de conduite des cultures de vente

	ha	Rdt (q/ha)	N/ha	P ₂ O ₅ /ha	K ₂ O/ha
blé	37	90	200	80	80
orge d'hiver	20	80	160	80	80
orge printemps	17	75	140	70	70
pois	4	55	0	70	100
luzerne	8	12 t MS	0	100	390
betterave sucrière	16	80 t	130	0	0
colza diester	8	40	200	80	80

> Paille produite sur l'exploitation : 220 t

Le maïs est généralement cultivé en monoculture. Après 2 années de luzerne, le blé et l'orge (printemps ou hiver) se succèdent. Les luzernes sont généralement semées derrière une orge d'hiver.

Après les têtes d'assolement betteraves sucrières, pois ou colza, on retrouve du blé ou de l'orge de printemps (derrière les betteraves arrachées tardivement), puis de l'orge d'hiver ou du blé.

Les sols nus en hiver correspondent aux 52 ha de culture de printemps. Pour prévenir le risque environnemental, l'implantation de culture intermédiaire de pièges à nitrates (CIPAN) est à réaliser.

Bâtiments, équipement

Avec 60 vaches laitières, en zone vulnérable, cette exploitation est soumise à déclaration. Elle a réalisé les travaux de mises aux normes. Cela s'est traduit par la construction d'une fumière pour tout le fumier, et d'une fosse pour recevoir les effluents liquides (purins, eaux de salle de traite, jus de silos).

Les besoins en paille s'élèvent à 200 tonnes (dont 30% sont utilisés pour l'alimentation des bovins). Avec ses 74 ha de céréales à paille, l'exploitation est autosuffisante.

L'exploitation produit, annuellement, 1 150 tonnes de fumier, épandus sur les surfaces en maïs ensilage et betteraves sucrières.

Catégorie	Type de bâtiment	Capacité
vaches laitières	stabulation logettes paillée	60 places
génisses	stabulation paillée intégrale	40 places
veaux	boxes paillées	55 places

Salle de traite : épi 2*6 double équipement, décrochage automatique

Critères

> **Bilan apparent des minéraux :**

N = 76 unités/ha ; P₂O₅ = 13 unités/ha ; K₂O = 39 unités/ha

> **Azote organique/ha SAU : 47 unités**

> **Azote minéral/ha SAU : 131 unités**

> **Sols nus en hiver : 37 %**

La proportion importante de cultures de vente dans la SAU, et les bons potentiels agronomiques induisent un bilan apparent des minéraux élevé. A l'inverse, la faible pression d'azote organique caractérise ces exploitations de polyculture élevage. Avec 37% de la surface en culture de printemps, ces exploitations doivent planter des CIPANS et/ou maintenir les chaumes de céréales pour respecter la directive nitrate.

Travail

> **Main-d'oeuvre**

2,5 UTH

Quelques repères temps de travaux

■ travail d'astreinte	25 heures/UGB
■ travail de saison	1,2 jours/ha de SAU
■ temps disponible calculé objectif	> 1 000 heures/PCB

2 associés constituent la main-d'oeuvre permanente de l'exploitation. Cette dernière bénéficie de coups de main occasionnels de la part de la famille (paille, ensilage... et plus rarement remplacement pour la traite). Dans cette région, la faible densité laitière conduit à une faible représentativité du métier d'éleveur dans la population. L'isolement professionnel est parfois palpable. L'exploitation a recours à l'entreprise pour les travaux d'ensilage et d'arrachage de betteraves.



> PRODUITS

312 500 €

■ VENTES ANIMALES

154 830 €

lait	462m ³			à	299 €/m ³	138 138 €
vache de réforme	16	à	300 kg	à	2,05 €/kg	9 840 €
vache euthanasiée	2			à	229 €	458 €
génisse boucherie	2			à	615 €	1 230 €
veau femelle	5			à	80 €	400 €
veau mâle	28			à	170 €	4 760 €

■ VENTES VEGETALES

110 010 €

blé	37,0 ha		9,0 t	à	88 €/t	29 304 €
orge d'hiver	20,0 ha		8,0 t	à	83 €/t	13 280 €
orge de printemps	17,0 ha		7,5 t	à	95 €/t	12 113 €
pois	4,0 ha		5,5 t	à	107 €/t	2 354 €
luzerne	8,0 ha		12,0 t	à	75 €/t	7 200 €
betterave sucrière	16,0 ha		80 t	à	31 €/t	39 680 €
colza diester	8,0 ha		4,0 t	à	190 €/t	6 080 €

■ Aides

47 690 €

aide laitière	462	à	1,03 kg/m ³	à	11,81 €/t	5 620 €
prime abattages gros bovins	18			à	80 €	1 440 €
suppl. fem. toute race	18			à	20 €	359 €
prime SCOP et jachère	97,0 ha	à	96,71 %	à	410 €	38 462 €
prime protéagineux	4,0 ha			à	452 €	1 808 €

> CHARGES OPERATIONNELLES

95 900 €

■ CULTURE

38 880 €

blé	37,0 ha			à	349 €/ha	12 898 €
orge d'hiver	20,0 ha			à	329 €/ha	6 580 €
orge de printemps	17,0 ha			à	294 €/ha	4 998 €
pois	4,0 ha			à	324 €/ha	1 296 €
luzerne	8,0 ha			à	286 €/ha	2 289 €
betterave sucrière	16,0 ha			à	514 €/ha	8 219 €
colza diester	8,0 ha			à	326 €/ha	2 605 €

■ SFP

7 340 €

prairie permanente	5,0 ha			à	37 €/ha	187 €
luzerne	10,0 ha			à	286 €/ha	2 861 €
maïs ensilage	15,0 ha			à	286 €/ha	4 290 €

■ ANIMALES

49 710 €

concentré VL	60 VL	à	1,5 t/VL	à	202 €/t	18 217 €
concentré génisse	23 gén.	à	0,45 t/g	à	289 €/t	2 994 €
achat de pulpe	104 t			à	85 €/t	8 840 €
poudre de lait	23 veaux	à	45 kg	à	1,51 €/kg	1 563 €
vétérinaire	60 VL	à	96 €/VL			5 760 €
insémination	60 VL	à	52 €/VL			3 120 €
contrôle laitier	60 VL	à	61 €/VL			3 660 €
divers élevage	84 UGB	à	66 €/UGB			5 557 €

Conjoncture 2004

> CHARGES DE STRUCTURE (hors amor^t et FF)

99 900 €

■ MAIN-D'OEUVRE	35 910 €	257 €/ha	11 % du produit
cotisations sociales	35 913 €		
■ MECANISATION	23 820 €	170 €/ha	8 % du produit
carburant	6 440 €	46 €/ha	
travaux par tiers	8 371 €	60 €/ha	
entretien + divers matériel	9 010 €	64 €/ha	
■ FRAIS GENERAUX	22 540 €	161 €/ha	7 % du produit
assurances	7 000 €	50 €/ha	
eau - edf	4 974 €	36 €/ha	
frais de gestion + divers	10 566 €	75 €/ha	
■ ENTRETIEN BAT. FONC.	1 532 €	11 €/ha	0,5 % du produit
■ FERMAGE	16 100 €	115 €/ha	5 % du produit

> RESULTAT DE TRESORERIE

	Total	Par ha	% du PB
Produit brut	312 500 €	2 230 €	
Charges opérationnelles	95 900 €	685 €	31 %
Charges de structure	99 900 €	715 €	32 %
Excédent brut d'exploitation	116 700 €	835 €	37 %
Annuités	53 100 €	380 €	17 %
Autofinancement	21 900 €	155 €	7 %
Disponible pour prélèvements privés	41 700 €	300 €	13 %

46 %
de l'EBE

A Avec 50% du chiffre d'affaire réalisé par l'atelier lait, et 50% réalisé par l'atelier grande culture ce système est sensible aux variations de prix du lait, et des cultures de vente. La bonne maîtrise économique passe par une bonne gestion des intrants, très présents dans ces structures. Avec la diversité des cultures, la bonne utilisation du parc matériel et des travaux réalisés par des tiers est une condition indispensable à l'obtention d'un bon revenu. A partir de 2006, le montant unitaire du droit à paiement unique sera d'environ 380 €, avec un nombre de droits équivalent à 111 ha.

